

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau, Environnement, Forêt, Risques
1 rue du parc
CS 52256
22022 Saint Brieuc Cedex
A l'attention de Madame Claudine LE BORGNE

St Brieuc le 17 octobre 2022

Direction régionale Bretagne

Service Départemental des Côtes d'Armor
Ref : 2021/SV/
Dossier suivi par Anthony LE CHAUX
Courriel : antony.le-chaux@ofb.gouv.fr ; sd22@ofb.gouv.fr

Objet : AENV - Autorisation du SA Step du Légué

Dans le cadre du dépôt du dossier d'autorisation environnementale de la Steu du Légué, vous avez interrogé mon service afin de connaître les enjeux et problématiques pouvant être liés au milieu aquatique.

Le rejet de la station d'épuration du légué s'effectue actuellement dans le cours d'eau Le Gouédic à quelques dizaines de mètres de sa confluence avec le cours d'eau Le Gouet.
La localisation de ce rejet sera conservée.

Les travaux envisagés dans le dossier ne prévoient pas d'impact sur des zones humides inventoriées ou d'impact sur le cours d'eau Le Gouédic. Aucune mesure compensatoire ou corrective n'est donc nécessaire sur cet aspect.

Il est à noter que le cours d'eau « Le Gouet » et son affluent « le Gouédic » sont susceptibles d'être une voie de passage pour les anguilles, les truites de mer et les saumons atlantiques, espèces migratrices, afin de rejoindre des zones propices à leur fraie en amont.

Le Gouédic est actuellement busé à l'aval de la Station d'épuration du Légué sur l'ensemble de l'emprise du site de celle-ci.

Le linéaire de busage est d'environ 300 mètres et la présence de rupture de pente et l'absence de lumière dans la section busée constituent un frein à la remontée piscicole des salmonidés (saumons et truites de mer) afin d'atteindre des zones de reproduction situées plus en amont sur le cours.

Cependant, au vu de l'état initial du busage existant sur le Gouédic dans l'enceinte de la station d'épuration du légué, des travaux correctifs sur l'absence de luminosité et la présence de rupture de pente dans ce busage, permettrait d'améliorer le fonctionnement biologique du cours d'eau Le Gouédic, notamment vis-à-vis des espèces migratrices.

1/1